

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de l'Équipement du Territoire
Direction de la Maintenance et de l'Exploitation
04 13 31 21 63

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 AVRIL 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME BRIGITTE DEVÉSA**

**OBJET : Subvention d'équipement destinée au laboratoire départemental d'analyses -
Exercice 2020.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au laboratoire départemental d'analyses, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le LDA13 exerce ses missions dans les domaines de la biologie médicale, du contrôle sanitaire des eaux potables, du contrôle sanitaire agronomique et environnemental, et du contrôle sanitaire des aliments et des eaux de baignade.

La DME assure l'exploitation et la maintenance technique des bâtiments du Conseil départemental, à l'exception de l'Hôtel du Département.

La spécificité des activités du LDA13 nécessite des installations et équipements propres à sa mission qu'il convient de faire entretenir par des professionnels spécialisés.

La DME ne disposant pas à ce jour de l'expertise et des marchés permettant d'assurer la maintenance et le renouvellement de ces équipements, il est prévu une subvention de 180 000 € au LDA afin d'y pourvoir.

Le versement de cette subvention sera conditionné par la production de toutes pièces comptables justifiant les divers travaux et interventions engagés par le LDA.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL